DEPARTEMENT DE L'AIN
ARRONDISSEMENT DE BELLEY
COMMUNE NOUVELLE
DE PLATEAU D'HAUTEVILLE

DELIBERATION
N° 2025-03-23

EXTRAIT du REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

~~~~~~~~~~~~~~~

OBJET : Election – composition de la CAO

Séance du 26 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six mars à dix-huit heures et trente-six minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le douze mars deux mille vingt-cinq.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : **29**
Membres présents : 22
BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BOURGEAIS Didier, BROCHET Olivier, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DRHOUIN Jacques, EMIN Philippe, FORAY Gaëlle, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, GERBAULET Geneviève, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET Stéphane, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole
Membres absents excusés avec pouvoir : 5
BOYER Corinne pouvoir à Madame Gaëlle FORAY
DOMINGUEZ Solange pouvoir à Madame Claire BILLON BERTHET
MARTINE Christine pouvoir à Monsieur Gilbert LEMOINE
PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à Monsieur Jean-Michel CYVOCT
ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 2
GUILLERMET Maria
LYAUDET (MARIN) Jessie

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

En présence de 22 conseillers, 5 pouvoirs ayant été déposés, soit 27 votants.

Vu l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Commande publique
Vu l'article L1411-5 du CGCT pour les communes de 3 500 habitants et plus la commission d'appel d'offre est composée du Maire et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Vu la délibération n°2020-42 portant élection de la CAO

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20250326-DE-2025-03-23-DE
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025
~~~~~~~~~~~~~~~

Vu la délibération n°2021-133 portant modification de la composition de la CAO - élection

Considérant la démission de Monsieur Joël BORGEOT en date du 29 janvier 2025 et à l'intégration de Madame Geneviève GERBAULET.

Monsieur Le Maire rappelle que la Commission d'Appel d'Offre (CAO) est présidée de droit par le Maire. Elle est composée de 5 élus municipaux titulaires et de 5 remplaçants.
Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reconstituer la Commission d'Appel d'Offre.
Le Maire rappelle que pour cette élection les membres élus en son sein par le Conseil Municipal le sont au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Le scrutin est secret.

Monsieur le Maire présente les deux listes de candidats enregistrées et admises :

LISTE A - Alain MASSIRONI

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Alain MASSIRONI	1. Bernard CORTINOVIS
2. Jean-Michel CYVOCT	2. Didier BOURGEAIS
3. Patrick GENOD	3. Maria GUILLERMET
4. Sébastien BEVOZ	4. Stéphane LYAUDET
5. Solange DOMINGUEZ	5. Nicole ROSIER

LISTE B – Alexandre LALLEMENT

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Alexandre LALLEMENT	1. Gaëlle FORAY
2. Humbert CRETIER	2. Olivier BROCHET
3. Corinne BOYER	3. Geneviève GERBAULET

Monsieur le Maire fait procéder aux élections (procès-verbal d'élection annexé à la présente).

Le Conseil Municipal,
- PREND ACTE des résultats des élections.

Commission d'Appel d'Offre	Nb	MEMBRES	SUPPLEANTS
	5	Alain MASSIRONI	Bernard CORTINOVIS
		Jean-Michel CYVOCT	Didier BOURGEAIS
		Patrick GENOD	Maria GUILLERMET
		Sébastien BEVOZ	Stéphane LYAUDET
		Alexandre LALLEMENT	Gaëlle FORAY

- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.
Le Maire, Philippe EMIN

MAIRIE PLATEAU D'HAUTEVILLE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(AIN)

Publié sur le site internet de la commune le 04/04/2025

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20250326-DE-2025-03-23-DE
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025